

# ESTU'AIR 44



N°48



## 2ème trimestre 2012

Bulletin de l'Association des Insuffisants Respiratoires de Loire Atlantique

Adresse postale : AIR 44 36 rue Blanchet 44400 Rezé

Site internet: <http://www.air44.fr>

### Editorial de Vincent Legeay

C'est avec quelques retards que vous recevez ce bulletin de notre association, nous vous prions de nous en excuser. Cela demande un travail relativement important d'écriture et de mise en page, de choix du contenu et des illustrations. L'écriture de l'éditorial n'est pas le plus simple.

Nous sommes en pleine période estivale, beaucoup sont en vacances. Peut être vous aussi ? Si vous êtes appareillés la nuit pendant votre sommeil ou si vous êtes sous oxygénothérapie, il vous est toujours possible d'envisager un séjour de vacances que ce soit en famille ou en d'autres lieux de vacances (hôtels, campings, villages vacances, ...). La FFAAIR et l'ANTADIR propose une dizaine de séjours de vacances dans l'année spécialement adaptés pour les personnes souffrant d'insuffisance respiratoire, vous en avez reçu la liste en début d'année et celle-ci reste accessible sur le site internet de la FFAAIR. Si vos moyens financiers sont faibles, la FFAAIR en partenariat avec l'ANCV, agence nationale des chèques vacances, peut vous octroyer une aide, cette aide est versée sous forme de chèques vacances et ne dépasse pas 300 euros, un dossier circonstancié est à remplir à l'occasion de votre demande.

Précaution à respecter si vous désirez vous absenter quelques temps de votre domicile, prévenez suffisamment longtemps à l'avance votre prestataire d'appareillage pour qu'il puisse vous aider dans votre déplacement en vous faisant livrer sur votre lieu de résidence le matériel ou l'oxygène dont vous avez besoin.

Néanmoins la période estivale aura une fin, ce sera la rentrée avec la reprise de nos activités. Réunion, permanence, marche,

gymnastique, marche nordique... Vous êtes encore nombreux à n'être pas venu découvrir ce qu'était la marche nordique et comment se passent les séances. Profitez-en durant le mois de septembre le coach M Dominique Leray vous offre gratuitement une séance d'initiation. Chacun se déplace avec ses deux bâtons à la cadence qu'il peut, après quelques mouvements d'échauffement. Les séances se terminent par des étirements et du décrassage musculaire. Tout le monde peut y participer, les conjoint(e)s aussi. Il faut toutefois se munir d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme et en particulier de la marche nordique. La marche nordique permet d'améliorer le fonctionnement de la cage thoracique, et n'apporte que du mieux aux personnes souffrant d'une maladie respiratoire. Si vous décidez de poursuivre cette activité, vous devrez prendre une licence à l'ASPTT à un tarif réduit et réglez mensuellement votre participation aux séances, sans obligation d'un mois sur l'autre afin d'éviter les mois trop froids de l'hiver. Vous trouverez plus loin dans ce bulletin les coordonnées de personnes qui pourront vous renseigner plus précisément.

N'oubliez pas les autres activités : la marche promenade le lundi à 15h le long de la Sèvre en partant de la place Pirmil, c'est gratuit et bien agréable. La gymnastique en salle ou en piscine, encadrées par Isabelle, kinésithérapeute ayant une spécialisation dans le domaine de l'insuffisance respiratoire.

En attendant, je vous souhaite une bonne fin d'été

### Agenda 2012

**Rencontres entre adhérents** :  
les mercredis suivants à 14 heures

19 septembre : salle de réunion d'Aliséo, Orvault

17 octobre : centre des Naudières, Rezé

14 novembre : journée mondiale de lutte contre la BPCO, Salons de la Louée, Haute Goulaine

**Repas de fin d'année**, Salons de la Louée, Haute Goulaine, dimanche 2 décembre

**Toute l'année** :

Marche à 15h chaque lundi, départ place Pirmil, le long de la Sèvre

Gymnastique, le jeudi à 15h, salle de la Mirette, Rezé

Piscine, le 1er vendredi du mois à 14h, Centre Attitude, La Chapelle sur Erdre

### Qui rencontrer ?



Les membres du Conseil d'Administration vous accueilleront lors de chacune de ces rencontres. Ils tiennent permanence de 14h à 16h. N'hésitez pas à venir les voir, ne serait-ce qu'un petit quart d'heure !



**Repas de fin d'année**  
dimanche 2 décembre 2012, 12h00  
Salons de la Louée,  
Haute-Goulaine  
*Réservez cette date*



La réunion du premier avril s'est tenue aux Salons de la Louée. Trente-deux personnes ont participé à l'assemblée générale, trente deux autres avaient renvoyé un pouvoir pour se faire représenter.

Comme d'ordinaire Vincent nous fait un petit discours de bienvenu et nous fait part des décès de nos deux amis Bernard Giraud et Roger Bouchereau, leur deux épouses continuent à faire partie de l'association et s'investiront comme par le passé dans les activités organisées par AIR 44.

Vincent nous dit aussi que Serge Punelle bien qu'hospitalisé a pu bénéficier d'une permission de sortie pour assister à l'AG.

Vincent propose aussi d'étudier une modification des statuts de l'association, ceci devrait être voté lors d'une assemblée générale extraordinaire en fin d'année.

La lecture du rapport d'activité de l'année écoulée a été effectuée par la secrétaire adjointe Jeannine Mahaud.

Pour le vote, avec les trente-deux pouvoirs envoyés par courrier, le rapport a été accepté à l'unanimité.



Le rapport financier a été lu par le trésorier Serge Punelle, il nous dit :

Pour notre association, l'année 2011 était une année de transition avec un nouveau conseil d'administration. Ne connaissant pas l'impact de la scission nous avons décidé d'établir un budget de prudence.

Au 31/12/2011 le solde en banque s'élève à 3414,14 € pour le compte courant et 10239,40€ pour le livret (169,40€ ont été acquis en intérêts de l'année 2010)

#### Le détail des opérations comptables

##### Les recettes

###### Recettes de l'activité

Notre association comprenait en 2011, 130 adhérents, ce qui a permis de recouvrir 4246€ de cotisations et 795€ au titre des activités gymnastique et piscine.

###### Subventions

Le montant des subventions communales s'élève à 836€ dont Nantes 200€, Saint Herblain 70, Sucé sur Erdre 60, La Chapelle Bassé Mer 45, Couëron 61, Rezé 160, le Loroux Bottereau 45, Saint Sébastien 135 et Vertou 60.

La subvention d'ALTADIR est de 5000€

###### Autres recettes courantes

Le maximum des recettes courantes correspond à vos participations aux diverses rencontres que nous avons organisées, à savoir l'assemblée générale du 10 avril pour 810 € et le traditionnel repas de fin d'année 865€ soit total de 1675 €.

Une recette inhabituelle de 200€ correspondant à la vente de deux oxymètres (appareil permettant de contrôler la saturation).

###### Recettes exceptionnelles

Les 3,24€ de recettes exceptionnelles sont le solde de la ligne téléphonique d'aide que nous avons résiliée en 2010.

Le total des recettes d'exploitation est égal à 12.924,64€



#### Les dépenses

##### Achats

Fournitures administratives : photocopies, enveloppes, papeterie... montant 352,14€.

Fournitures alimentaires, équivalent aux repas de l'accompagnateur au congrès de notre fédération et aux repas des membres du conseil d'administration lors des réunions d'une journée. Montant 810,80€

Petit matériel et équipement : (pour l'achat de supports de plaquettes) montant 54,42€

##### Services extérieurs

Locations diverses (pour la location de la piscine au Centre Aqua attitude) montant 1450,22€. Ainsi que la location de la salle pour la journée BPCO ( 320€).

Assurances 198,84€

Services bancaires 68,60€

Publicité, communication (impression des plaquettes d'adhésions déposées dans les centres de pneumologie CHU nord, Nouvelles Cliniques, Jules Verne, Saint Augustin). Montant 737,58€

Transport et déplacements (correspondant aux frais de transport au congrès de la FFAAIR à Torcy-en-Vallée et aux déplacements de notre Président pour assister aux réunions). : 499,40€.



Frais postaux : 935,35€

Frais de rencontre : 3132€ : Assemblée générale du 10/04/2011 1302€, repas de fin d'année 1470€, groupe musical animant le repas 360€

Il ne faut pas oublier votre participation de 1675 € à déduire des 3132€ (voir recettes)

Activités : gymnastique, piscine 1100€

##### Autres dépenses courantes

Reversement sur cotisations : notre participation à l'action de la FFAAIR 910€ ( soit 130 adhérents à 7€) le taux de participation est voté au congrès de la fédération.

Le total des dépenses générales s'élève à 10.249,35€ soit environ 81% du budget prévisionnel.

En conclusion, notre solde de trésorerie nous permet d'engager si vous le souhaitez une ou des actions spécifiques et à la condition que le nombre de nos adhérents reste constant.

#### Résultat budgétaire :

12.924,64€

10249,35€

Excédent 2675,29€ à placer sur le livret

Après lecture les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité des personnes présentes.



Pierre Gourmelon nous fait part des réunions et commissions auxquelles il a participé, ainsi que Serge Punelle, Bernard Boucher représentant AIR 44 dans d'autres commissions et conférences.

Aucun volontaire ne s'étant fait connaître le bureau du conseil d'administration de l'association AIR 44 a été reconduit après le vote des participants à cette assemblée.

Notre président nous demande de déposer de nouvelles plaquettes d'adhésion dans de nouveaux lieux (salles d'attente des généralistes, pharmacies, etc...), en effet il nous faut rechercher de nouveaux adhérents qui veuillent bien participer aux activités de l'association.

Les activités physiques sont toujours la gymnastique en salle, la piscine, la marche nordique et la marche du lundi après-midi le long de la Sèvre.

Jean-Yves Secher nous parle des difficultés rencontrées pour faire reconnaître des maladies tel que la BPCO en maladie professionnelle par certains médecins ainsi que par les juges des tribunaux concernés par ces affaires de santé public (ces personnes ne prennent pas en compte les problèmes rencontrés par les malades).

Pour les mois à venir, il serait bon de rester en contact avec les participants de stages de ré-entraînement à l'effort du CHU pour faire connaître les activités de l'association.

## Compte rendu de l'assemblée général du 1er Avril 2012 (suite)

Il faut aussi améliorer le contenu des réunions mensuelles des adhérents (faire venir des intervenants extérieur, tel que ALTADIR, VITALAIRE ou autre).  
Prévoir l'organisation de la journée mondiale de la BPCO du vingt et un novembre 2012  
Poursuivre la rédaction du nouveau bulletin d'ESTU' AIR44.

A la fin de ce premier trimestre, il y a cent cinq adhérents à jour de leur cotisation, parmi eux dix-neuf couples Annick Gourmelon nous informe que pour les adhérents d' AIR 44 qui font de la marche nordique leur participation pour obtenir la licence sera seulement de quinze euros au lieu de trente-deux, la pratique de cette activité revenant à dix-sept

euros/mois pour payer l'encadrement  
L'heure de passer à table étant venue, nous avons donc pris l'apéritif et dégusté un très bon repas animé par un groupe de chanteuses de la chorale de Vertou.

## Réunion des adhérents du 25 avril 2012

Cette réunion s'est tenue dans une salle du Centre des Naudières à Rezé.  
Douze adhérents y étaient présents. Vincent Legeay ayant demandé à la société VITALAIRE de venir nous faire un exposé sur l'oxygénothérapie, trois personnes de cette société étaient présentes pour nous informer sur cette thérapie, et aussi nous présenter le matériel.  
Madame Emilie Faure commerciale  
Madame Marie Françoise Dupont pharmacienne  
Monsieur Jérémy Vaillant technicien livreur  
Emilie Faure commence la réunion en nous présentant la société VITALAIRE et dans quels cas celle-ci intervient auprès des personnes atteintes d'insuffisance respiratoire.  
Marie Françoise Dupont nous spécifie bien que l'oxygène médicale est un médicament et doit être utilisé avec les mêmes règles que tous les autres médicaments, et certaines consignes de sécurité très strictes sont à respecter avec l'oxygène. L'oxygène peut être stocké soit sous forme liquide ou gazeuse.  
Jérémy Vaillant quant à lui nous présente les différents appareils mis à la disposition des patients ainsi que leur fonctionnement.  
Les consignes de sécurité pour les patients

appliquer de corps gras sur le visage des personnes sous oxygène, ne pas utiliser d'aérosol ainsi que des solvants dans la même pièce, ne pas surcharger la ligne électrique (éviter les multiprises), ne pas poser de récipients contenant du liquide sur le concentrateur, permettre une circulation d'air autour de la machine (environ trente centimètres), ne pas mettre l'appareil dans un endroit humide (salle de bain), ni dans un placard.  
Il existe une alarme sur chaque appareil, en cas d'alarme prolongée appeler son prestataire.



Suivant les cas il existe trois sortes de forfaits

**Forfait numéro un: oxygénothérapie à long terme en poste fixe.** Pour les patients qui déambulent moins d'une heure par jour. Mis à disposition d'un concentrateur d'oxygène et d'une bouteille d'oxygène gazeux de dépannage ou pour une déambulation de moins d'une heure. Utilisation au moins quinze heures par jour. Une variante de ce forfait est prévue pour l'utilisation d'un concentrateur pouvant délivrer un débit supérieur à 5L/mn et inférieur à 9L/mn.

**Forfait numéro deux: oxygénothérapie à long terme intensive ou de déambulation, oxygène liquide.** Attribué aux patients nécessitant un débit supérieur à 5L/mn ou avec une déambulation supérieure à 1 heure/jour. Une variante de ce forfait est également prévue avec usage d'un concentrateur et d'un compresseur pour le

remplissage ds bouteilles d'oxygène.

**Forfait numéro trois: oxygénothérapie à court terme.**(asthme grave, insuffisance cardiaque, maladies pulmonaires, sortie d'hospitalisation...) Ordonnance pour un mois renouvelable deux fois

Évidemment il faut une demande d'entente préalable avec les caisses d'assurance maladie pour bénéficier de ces soins, demande faite par un pneumologue (renouvelable une fois par an)

### NDLR :

En 2011, plus de 581 000 patients ont bénéficié de prestations pour le traitement de l'insuffisance respiratoire ou de l'apnée du sommeil, soit 13,7 % de plus qu'en 2010. La répartition en fonction des secteurs est :  
apnée du sommeil : 428 000 patients, (60 000 de plus qu'en 2010)  
oxygénothérapie : 110 000 patients (forfait 2 oxygène liquide et déambulation : 46 200 patients(+2750); forfait 1 oxygène en poste fixe à long terme: 48 600 patients(+2000)),  
ventilation assistée de moins de 12 heures (forfait 6) : 60 000 patients(+7000)  
28 000 patients ont bénéficié de l'association de deux forfaits.  
Le montant remboursable pour la PPC en 2011 s'élève à 483,9 M€, soit 10,9 % de plus qu'en 2010, et le montant pour l'ensemble des autres forfaits à 668 M€, soit 6,4 % de plus qu'en 2011.

Source : rapport d'activité 2011 du Comité Économique des Produits de Santé

Tout ce matériel est installé chez le patient par les techniciens du prestataire après une petite formation pour la bonne utilisation du matériel, de toute façon, le patient est suivi, éduqué, encadré par le personnel de la société

Les participants n'ayant plus de questions nous nous sommes séparé en nous donnant rendez-vous pour le vingt-trois mai prochain.



sous oxygène sont:

Respectez scrupuleusement la prescription médicale, en particulier le débit prescrit.  
L'oxygène augmente le risque d'incendie:  
Ne pas fumer dans le local où est stocké ou utilisé l'appareil, ne pas utiliser l'appareil à proximité de flammes ou d'étincelles, ne pas graisser ou lubrifier l'appareillage.  
Concentrateur avec branchement sur une prise de courant.  
Mêmes consignes de sécurité plus ne pas



**En septembre,**  
**découvrez la marche nordique ou marche avec bâtons,**  
adaptée aux insuffisants respiratoires, respectant le rythme et les possibilités de chacun,  
**séances gratuites de découverte et d'initiation**  
pour vous informer M et Mme Gourmelon 02 40 34 02 64  
ou sur le blog du coach athlét santé M Dominique Leray  
(un lien vous y emmène sur le [www.air44.fr](http://www.air44.fr)).

Dix sept participants sont présents à cette réunion au siège d'Aliséoet une intervenante Madame Thuian Bliot, pharmacienne d'Aliséo, qui nous parle de la livraison et de l'utilisation de l'oxygène médical à domicile.

Après un petit tour de table où chacun se présente et nous parle de sa pathologie, ce qui permet à Gabriel Barreau de nous dire que le débit gazeux d'oxygène dont il bénéficie est de un litre/mn.

Un **comburant** est un corps chimique qui a pour propriété de permettre la combustion d'un combustible. Un mélange approprié de comburant et de combustible peut générer une combustion, un incendie.

Madame Bliot nous rappelle que l'oxygène médical existe en état gazeux et liquide, 1 litre d'oxygène liquide qui est à moins 183 degrés dans la cuve de stockage donne 850 litres d'oxygène gazeux. Elle nous dit aussi que l'oxygène est un bon antalgique pour certaines douleurs (névralgies de la face). Elle nous rappelle aussi que l'oxygène est un comburant, donc inflammable. Il est nécessaire de bien suivre les consignes de sécurité pour le stockage et l'utilisation, si l'air ambiant est trop chargé en oxygène à cause d'une fuite (25 % et plus), il y a un grand risque d'incendie à la moindre étincelle.

Il existe aussi des concentrateurs qui utilisent l'air ambiant, (qui concentre l'oxygène de

l'air, mais ce procédé est tout de même un peu bruyant) les 2 peuvent être utilisés soit avec les lunettes, soit avec les **obus** pour les déplacements ou les travaux ménager.

A savoir que l'oxygène ne peut être délivré que sur ordonnance médicale, précisant la source de distribution (gazeuse ou liquide) ainsi que le débit à la minute.

En résumé il est nécessaire que le fournisseur lui-même ait une bonne pratique de ce produit (formation pour le stockage, transport, utilisation de l'oxygène aussi bien pour son personnel que pour les patients). Il faut aussi que pour ce produit ainsi que le matériel utilisé soit assuré une bonne traçabilité.

L'oxygène gazeux médical est stocké dans des bouteilles (obus) peintes en blanc (pour les différencier de l'oxygène industriel) de trois différentes



contenances. Elle y est comprimé à une pression de 200 bars. A titre de comparaison, cette pression est 100 fois supérieure à la pression de gonflage d'un pneu de voiture (autour de 2 bars). D'où les précautions lors de l'utilisation des bouteilles.

Grâce à cette pression, le volume d'oxygène gazeux que peuvent libérer les bouteilles est important : 3000 litres pour les grandes bouteilles, 1000 litres pour les bouteilles moyennes, 400 litres pour les petites bouteilles.

A la sortie des bouteilles, la pression du gaz est trop forte pour qu'on puisse l'utiliser ainsi. Il faut donc ajouter un manodétendeur qui réduira cette pression à 3 bars environ. Le manodétendeur permet de vérifier la pression à la sortie de la bouteille. Lorsque celle-ci est pleine et ouverte, l'aiguille du manomètre indique 180 à 200 bars. Au fur et à mesure que la bouteille se vide, la pression baisse lentement. Un débitre fixé sur le manodétendeur permet de régler et vérifier le débit d'O2 suivant la prescription médicale.

Ce qu'il faut savoir :

Les bouteilles de 3000 litres sont stockées au domicile du patient. Elles sont utilisées, soit en poste fixe pour le traitement, soit en secours en cas de panne d'extracteur ou de panne de courant électrique. Les bouteilles de 1000 litres sont utilisées, soit en secours, soit pour les déplacements. Dans ce cas elles sont placées sur un caddie. Les bouteilles de 0.4 m3 sont utilisées pour l'oxygénothérapie de déambulation. Elles peuvent être portées dans un sac en bandoulière ou être placées sur un caddie. elles peuvent être munies de manodétendeurs légers.

**10<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DES APNÉES DU SOMMEIL**

ORGANISÉE PAR ET POUR LES MALADES

**SAMEDI 6 OCTOBRE 2012**  
 À LA **SALLE LAMARQUE-CANDO**  
**ALLÉE RAYMOND FARBOS**  
**40000 MONT-DE-MARSAN**

FFAAIR  
 FÉDÉRATION FRANÇAISE  
 DES ASSOCIATIONS ET  
 AFFILIÉES DE MALADES,  
 INSUFFISANTES OU HANDICAPÉS  
 RESPIRATOIRES

Contact association locale :  
 SAS 40  
 Michel LABAT  
 Tél. : 05 58 75 10 70  
 E-mail : labatmichel@free.fr

Contact FFAAIR :  
 Ingrid RIGAUD  
 Tél. : 01 55 42 50 40  
 E-mail : Ingrid@assoef200k.org

**A Mont-de-Marsan (Landes)**

samedi 6 octobre 2012

de 9h00 à 17h30

Organisation : FFAAIR

Contact: Ingrid Rigaux

Tél. : 01 55 42 50 40

Télécharger le bulletin d'inscription et le programme sur le site internet de AIR 44 :

[www.air44.fr](http://www.air44.fr)